

DOSSIER D'INSCRIPTION
FORMATION « MAITRE(SSE) DE MAISON »

Lieu de Formation – SAINTES (17)*

Dates	Nombre de jours
29/09 au 3/10/2025	5 jours
3 au 7/10/2025	5 jours
1 au 5/12/2025	5 jours
5 au 9/01/2026	5 jours
2 au 6/02/2026	5 jours
9 au 13/03/2026	5 jours
30/03 au 3/04/2026	5 jours
Nombre de jours de formation :	35 jours = 245 h

** sous réserve du nombre de candidats suffisant ou de places disponibles*

Renseignements concernant le candidat à la formation :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse mail :

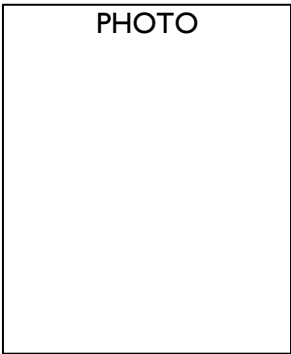
Adresse :

.....

Téléphone :

Fonction actuelle :

Depuis quelle date :



Type de contrat : CDI CDD Contrat Professionnel Autres

Financement de la formation :

Employeur

Établissement : Privé Public

Financement PRO A

CPF

Montant du CPF :

Nom et adresse de votre établissement employeur :

.....

Téléphone :

Adresse mail :

N° siret :

Code NAF :

Nom et prénom du référent au sein de votre structure :

.....

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Fait à : le

Signature du Salarié

Cachet et signature du responsable de
l'établissement,

Joindre au dossier de candidature :

- 2 photos d'identité dont une collée sur la première page du dossier d'inscription (au verso desquelles vous aurez noté votre nom)
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- La photocopie des diplômes ou certificats en cas de demande de dispense
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) de moins de 3 mois.

Dossier papier à retourner à :

IRTS Poitou-Charentes – Secrétariat MM – 1, rue Gynemer - BP 215 – 86005 Poitiers Cedex
Secrétariat : mm@irts-pc.eu Tél : 05 49 37 60 05

Demande de dispense* :

- Pour les professionnels attestant du sauveteur secouriste du travail (SST) datant de moins de 2 ans (14 heures de dispense)
- Pour les professionnels attestant de l'HACCP (14 heures de dispense)
- Pour les professionnels attestant de la qualification Surveillant(e) de Nuit Qualifié(e) SNQ (dispenses suivant la date d'obtention de la qualification)
- Pour les professionnels attestant du CQP Surveillant(e) de Nuit
- Pour les professionnels attestant de la qualification de Maître.sse de Maison obtenue avant le 01.01.2015

	Blocs de compétences de la Qualification Maître.sse de Maison		
	Bloc 1 Adaptation, qualité et sécurité du cadre de vie 70h	Bloc 2 Accompagnement des Personnes 77h	Bloc 3 Participation à l'équipe Pluri-professionnelle 49h
Qualification professionnelle de Surveillant.e de Nuit Qualifié.e (Obtenu avant le 01-01-15)			X
Qualification professionnelle de Surveillant.e de Nuit Qualifié.e (Obtenu après le 01-01-15) ou CQP Surveillant.e de Nuit		X	X
Qualification professionnelle de Maître.sse de maison (Obtenue avant le 01-01-15)	X Sous réserve attestations SST valide et HACCP		X

*** joindre impérativement la copie de votre certificat/diplôme AVANT l'entrée en formation.
Toute demande faite après l'entrée en formation ne sera pas prise en compte.**